

PROCÈS-VERBAL NON RATIFIÉ

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 5 JUIN 2018

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 5 juin 2018 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

Madame Stéphanie Martin-Gauthier, conseillère, est absente.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 1^{er} mai 2018
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Administration
 - 5.1 Vidéotron – Mise à jour/Bail – Tour de télécommunication**
 - 5.2 Adoption – Règlement numéro 2017-18 relatif au traitement des élus**
 - 5.3 États comparatif et prévisionnel au 30 avril 2018**
 - 5.4 Contrat d'approvisionnement d'eau potable – Jeux d'eau**
6. Correspondance
 - 6.1 MMQ – Notre part de la 9^e ristourne de la MMQ**
7. Urbanisme
 - 7.1 Renouvellement - Contrat Gestim inc. – Inspecteur municipal adjoint**
8. Voirie
 - 8.1 Disposition de matériaux**
 - 8.2 Chemin Choinière – Info - Échéancier**
9. Eaux usées et eau potable
 - 9.1 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts et des chaussées**
10. Sécurité publique
 - 10.1 Protocole de collaboration – Services aux personnes vivant des problèmes d'encombrement et d'insalubrité morbide**
 - 10.2 Barrage Bull Pond**
11. Loisirs et culture
 - 11.1 Fête municipale -Demande de permis de réunion – Régie des alcools, des courses et des jeux**
 - 11.2 Carte vélo Brome-Missisquoi**
 - 11.3 Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'autorisation de passage**
12. Varia – Info
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

2018-161 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2018-162
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU 1^{ER} MAI 2018

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2018.

2018-163
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 359 585.36\$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

| Fournisseurs | Description | Montant |
|------------------------------|---|----------------|
| Bell Mobilité cellulaires | Facture mensuelle pour le service de cellulaire | 317.54 |
| Bell Canada | Facture mensuelle service téléphonie H-V et CLB | 139.19 |
| Hydro-Québec | Factures mensuelles pour consommation d'électricité | 6 354.04 |
| Vidéotron | Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet | 255.69 |
| Michel Parnia | Services professionnels et frais de déplacement pour avril et mai | 2 535.02 |
| ATLAS papeterie | Papeterie et fournitures de bureau | 560.23 |
| Steven Neil, maire | Remboursement de frais de repas pour rencontre avec la SQ | 18.35 |
| Ass. des pompiers de Bromont | Commandite pour le souper homard du 26 mai, résol. 2018-144 | 500.00 |
| Biovet | Service d'analyse de l'eau potable et eaux usées | 174.76 |
| Buropro Citation | Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale | 440.06 |
| Tétra Tech QI inc. | Honoraires profess. % d'avancement pour étude de capacité poste de pompage Lacroix | 2 586.94 |
| Distribution eau RC - AMARO | Fourniture d'eau embouteillée | 60.00 |
| Pitney Bowes | Fourniture de timbres pour la recharge de la timbreuse | 230.95 |
| Les consultants SM inc. | Hono. profess. % d'avancement pour plans et devis des rues Yves, Lawrence et Gaspé | 13 716.52 |
| N. Bernard inc. | Essence pour véhicules municipaux et rép. D'un pneu sur la Caravan | 932.18 |
| Excavation D. Plouffe inc. | Service de camions 12 roues pour transport de pierre sur les rues Patrick, Roberge et Cameron | 793.32 |
| L'avenir et des Rivières | Frais de publication de Règlements pour compléter la concordance | 1 917.10 |
| Top location inc. | Fourniture d'accessoire de voirie ainsi que la location d'une remorque | 412.13 |
| Locaplus Cowansville inc. | Location d'une plaque vibrante ainsi que la fourniture de pièces | 98.77 |
| Récupération 2000 inc. | Service de collecte des matières résiduelles et recyclables pour le mois de mai | 10 533.30 |
| Ville de Cowansville | Frais d'administration cour municipale et frais de formation | 189.72 |
| VISA Desjardins | Factures mensuelles | 830.58 |
| GESTIM | Service d'inspection - avril-mai | 3 376.25 |
| Plomberie 4H | Service pour le remplacement du robinet ainsi que la pompe du 129 av. des Cèdres | 526.59 |
| Signal services inc. | Fourniture de batteries de remplacement pour la remorque radar | 772.63 |
| Nivelage MC inc. | Service de nivelage des chemins | 8 204.90 |
| Excavations R.P. Hume inc. | Service de nivelage des chemins | 8 521.08 |

| | | |
|---|---|----------------------|
| Eurovia Quebec construction inc. | Fourniture d'asphalte pour colmatage de nid de poule | 1 387.06 |
| Naturart | Service de pose d'asphalte pour le colmatage de nids de poule | 4 268.45 |
| Sintra inc. | Fourniture de pierre pour rechargement correctif sur divers chemins | 2 599.31 |
| Excavation C.M.R. inc. | Service de camions et pelle pour travaux correctifs sur ch. Decelles et Daigneault | 1 457.31 |
| Alarme top sécurité | Service de liaison annuelle pour l'usine d'épuration et CLB | 489.10 |
| SIMO Management inc. | Contrat de service pour le suivi de l'eau potable et eaux usées et services ponctuels | 1 975.67 |
| Distribution Emblème inc. | Fourniture de sacs réutilisables avec logo | 894.17 |
| Les automobiles M. Rocheleau inc. | Service de changement d'huile et de pneus de saison sur le camion GMC | 169.59 |
| Mini excavation Fontaine enr. | Service de pelle pour déplacer le contenant du CLB | 114.98 |
| Groupe Guérin inc. | Service d'entretien de l'équipement de trait. D'eau au 121 rue Guay | 120.72 |
| Le travailleur plus | Fourniture de bottes de travail et t-shirt pour l'employé de voirie | 269.02 |
| R.I.G.M.R.B.M. | Service d'élimination des déchets - avril | 5 126.21 |
| Équipements sanitaires Prodec inc. | Fourniture de produits d'entretien ménager | 222.42 |
| MDDELCC | Droits annuels pour le barrage | 233.00 |
| Canac | Fourniture de biens divers | 65.89 |
| Les publications municipales | Service de conception, infographie et impression du bulletin municipal | 3 289.76 |
| Ministère de la Sécurité publique | 1er vers. - service de la Sûreté du Québec | 104 132.00 |
| La Capitale ass. et gestion du patrimoine | Ajustement - Assurances collectives pour le mois de mai | (5.32) |
| Therrien Couture sencl | Services professionnels rendus au 31 mars 2018 | 488.64 |
| Bromont terrasse | Service de balayage de rues | 6 208.65 |
| FM électrique inc. | Service d'entretien de l'éclairage public | 1 433.05 |
| Beauregard Environnement Ltée | Service de vidange de fosses septiques | 14 427.14 |
| Mini excavation Éric Bonin inc. | 5e et dernier versement - Contrat de déneigement 2017-2018 | 1 241.73 |
| MRC Brome-Missisquoi | 2e vers. Quotes-parts 2018 ainsi que la fourniture d'arbustes citoyen | 70 481.40 |
| Arbeau services | Service d'émondage et coupe de 2 arbres | 718.60 |
| CLD de Brome-Missisquoi | 1er vers. Pour la publication d'un volet sur la carte vélo 2018-2020 | 488.64 |
| Centre de service partagés | Publication Tome VI - Entretien MAJ 131 | 20.82 |
| Coop du Pays des Vergers | Service d'entretien ménager du mois d'avril | 956.02 |
| Banque Nationale du Canada | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 1 076.80 |
| Banque de Montréal | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 874.98 |
| Banque Royale du Canada | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 82.50 |
| Caisse de Granby Haute-Yamaska | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 994.60 |
| Fonds de solidarité FTQ | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 1 286.50 |
| SCFP | Remise mensuelle des cotisations syndicales | 159.90 |
| Revenu Canada | Remise mensuelle des déductions à la source fédérales | 3 966.52 |
| Revenu Québec | Remise mensuelle des déductions à la source provinciales | 10 196.99 |
| Somavrac C.C. | Fourniture et épandage d'abat-poussière | 25 441.19 |
| Pompex inc. | Appel de service pour déblocage des pompes au poste Lacroix | 323.00 |
| Patrick Ewing | 1er versement - contrat d'entretien de pelouse des parcs | 1 793.61 |
| | | |
| Sous-total des déboursés | | 334 468.46 \$ |
| | <u>Autres déboursés pour approbation:</u> | |
| | Salaires employés et traitement des élus pour le mois de mai | 24 988.20 |
| | Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour le mois de mai - ajustement | (1.30) |
| Service aux entreprises Desjardins | Frais fixes mensuels | 130.00 |
| Total des déboursés | | 359 585.36 \$ |

2018-164
ADMINISTRATION
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

2018-165
MISE À JOUR / BAIL
TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION
VIDÉOTRON

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham un avenant au bail intervenu avec l'entreprise Vidéotron ltée en septembre 2009 afin de tenir compte d'une mise à jour du bail soumis par Vidéotron.

2018-166
ADMINISTRATION
ADOPTION - RÈGLEMENT 2017-18
RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 décembre 2017;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté par le conseil municipal à la séance du 6 mars 2018;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché et publié dans les délais requis;

Il est proposé par Monsieur le Maire, secondé par Réjean Racine et résolu unanimement, tous les élus, y compris le maire, exprime un vote favorable, d'adopter le règlement numéro 2017-18 relatif au traitement des élus municipaux.

Le maire mentionne l'objet de ce règlement, sa portée et son coût. Tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

Des copies de ce règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

RÈGLEMENT 2017-18
RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (R.L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE le conseil désire adopter un règlement relatif au traitement des élus municipaux;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de Brigham est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que des modifications sont apportées à la *Loi sur le traitement des élus municipaux (LTEM)* par la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de*

proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122);

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné au préalable le 5 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal de la Municipalité de Brigham décrète ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement remplace le règlement numéro 2010-03 et ses amendements.

ARTICLE 3

Le présent règlement fixe une rémunération de base annuelle pour le maire et pour chaque conseiller de la municipalité, le tout pour l'exercice financier de l'année 2018 et les exercices suivants.

ARTICLE 4

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 9 109.66\$ et celle de chaque conseiller est fixée à 3 036.54\$.

ARTICLE 5

Une rémunération additionnelle est de plus accordée en faveur du ou des postes particuliers ci-après décrits, selon les modalités indiquées :

- Maire suppléant : 5 162.14\$ par année pour la période pendant laquelle l' élu occupe ce poste;

ARTICLE 6

En plus de toute rémunération ci-haut fixée, chaque élu reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération jusqu'à concurrence du maximum prévu à l'article 19 de la Loi.

ARTICLE 7

Les rémunérations prévues aux articles 4 et 5 sont ajustées à la hausse le 1^{er} janvier de chaque année selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada.

Le montant est diminué au dollar le plus près s'il comporte une fraction inférieure à 0.50\$ et il est augmenté au dollar le plus près s'il comprend une fraction égale ou supérieure à 0.50\$.

ARTICLE 8

Dans le cas où un élu a le droit de recevoir une allocation de dépenses d'un organisme mandataire de la municipalité ou d'un organisme supramunicipal, qu'elle soit désignée sous ce nom ou sous tout autre nom, le maximum prévu à l'article 6 s'applique au total des allocations que l' élu a le droit de recevoir de la municipalité et d'un tel organisme.

Lorsque le total des allocations de dépenses que l'élu aurait le droit de recevoir excède ce maximum, l'excédent est retranché du montant que l'élu aurait le droit de recevoir de l'organisme mandataire de la municipalité ou de l'organisme supramunicipal.

Dans le cas où l'élu aurait le droit de recevoir un montant de plusieurs organismes, l'excédent est retranché proportionnellement de chacun des montants.

ARTICLE 9

Le présent règlement a effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

ARTICLE 10

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Brigham, ce 5 juin 2018.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-167
ADMINISTRATION
ÉTATS COMPARATIF ET PRÉVISIONNEL

Le directeur général dépose les documents suivants :

- État comparatif des revenus et charges pour la période se terminant le 30 avril 2018;
- État prévisionnel des activités de fonctionnement en date du 30 avril 2018.

2018-168
ADMINISTRATION
CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT D'EAU POTABLE
JEUX D'EAU

ATTENDU l'installation des jeux d'eau;

ATTENDU QUE le système d'alimentation en eau potable n'est pas encore complété;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général et/ou la directrice générale adjointe à faire les démarches nécessaires pour l'approvisionnement d'eau potable des jeux d'eau au coût estimé de 5 000\$;
- d'assumer les frais pour l'approvisionnement à même le fonds général de la municipalité.

2018-169
CORRESPONDANCE
MMQ – RISTOURNE DE LA MMQ

Le directeur général informe les membres du conseil municipal que la MMQ a attribué à la municipalité une ristourne au montant de 2 084\$.

2018-170
URBANISME
RENOUVELLEMENT – CONTRAT DE GESTIM INC.
INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT
(2 JOURS/SEMAINE)

ATTENDU QUE notre contrat pour les services de permis et d'inspection se terminait le 15 mai 2018 et a été prolongé au 5 juin 2018;

ATTENDU les besoins actuels du service d'urbanisme ;

ATTENDU les mandats spéciaux présentement exécutés ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, secondé par Mireille Guay et résolu à l'unanimité :

- de renouveler l'offre de services de la compagnie GESTIM inc. pour une période de 3 mois débutant le 6 juin 2018 ;
- de nommer Madame Claudel Taillon Bouliane pour agir à titre d'inspecteur municipal adjoint pour cette période ;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet;

2018-171
VOIRIE
DISPOSITION DE MATÉRIAUX

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'autoriser les employés municipaux à procéder à la disposition de divers matériaux désuets tel que décrit sur la liste jointe au procès-verbal et soumise par Madame Laura Lee, inspectrice municipale.

2018-172
VOIRIE
CHEMIN CHOINIÈRE – INFO - ÉCHÉANCIER

2018-173
ADMINISTRATION
PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT
DES CONDUITES D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1er janvier 2016, un Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées selon le nouveau guide de novembre 2013 est exigé à toute municipalité qui présente une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égouts ou pour des travaux de priorité 3 ou 4 dans le cadre de la TECQ ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention daté du 23 février 2018 a été déposé au MAMOT et corrigé le 18 avril 2018 suite à leurs commentaires ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du plan d'intervention révisé le 20 avril 2018 par TetraTech QI inc., suite à l'approbation préliminaire du MAMOT ;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Réjean Racine et résolu que le conseil approuve le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par Tetra Tech QI inc., daté du 20 avril 2018.

2018-174
SÉCURITÉ PUBLIQUE
PROTOCOLE DE COLLABORATION
SERVICES AUX PERSONNES VIVANT DES PROBLÈMES
D'ENCOMBREMENTS ET D'INSALUBRITÉ MORBIDE

ATTENDU QUE certaines municipalités rencontrent des problèmes d'encombrement et d'insalubrité morbide;

ATTENDU QU'UN comité a été créé dans le but d'établir une trajectoire commune ayant mené à la rédaction d'un protocole de collaboration entre le CIUSSS et les municipalités et villes de la MRC Brome-Missisquoi (sauf Bromont, en plus des villes d'Ange-Gardien et de Ste-Brigide d'Iberville);

ATTENDU QUE ce comité a produit un protocole de collaboration – Services aux personnes vivant des problèmes d'encombrements et d'insalubrité morbide ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, secondé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer ce protocole de collaboration au nom de la municipalité.

2018-175
SÉCURITÉ PUBLIQUE
BARRAGE BULL POND

CONSIDÉRANT QUE l'étang Bull est situé sur des terrains privés et en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE les barrages sur l'Étang Bull sont la propriété et la responsabilité de la Ville de Cowansville ;

CONSIDÉRANT QUE les barrages pourraient nécessiter à long terme des investissements financiers importants ;

CONSIDÉRANT QUE les barrages requièrent des inspections annuelles et des rapports d'ingénieurs à intervalles réguliers ;

CONSIDÉRANT QUE même si aucune intervention n'est requise, les coûts estimés de ces suivis en dollar de 2018 sont de près de 20 000,00\$ au 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE les barrages ont une durée vie limitée ;

CONSIDÉRANT QUE suite à une consultation avec les propriétaires riverains de l'Étang Bull, la position de la Municipalité de Brigham est la suivante :

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que la Municipalité de Brigham décline toute responsabilité financière, civile, technique ou autre, actuelle ou future, en regard des barrages et autres ouvrages situés sur l'Étang Bull;
- de demander à la Ville de Cowansville de tenir une séance d'information pour les propriétaires riverains afin de leur permettre de prendre connaissance des options techniques et financières proposées en regard de l'avenir des ouvrages de l'Étang Bull ainsi que des impacts environnementaux et de sécurité civile découlant des options proposées;
- que l'option choisie soit soumise à un processus décisionnel transparent et rigoureux de toutes les instances notamment en matière environnementale et de sécurité civile.

2018-176

LOISIRS ET CULTURE

**FÊTE MUNICIPALE - RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET
DES JEUX DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la Fête municipale du 18 août 2018;
- d'assumer les frais de ce permis à même le fonds général de la municipalité.

2018-177

LOISIRS ET CULTURE

CARTE VÉLO BROME-MISSISQUOI - CONTRAT

ATTENDU QUE la municipalité a adopté la résolution numéro 2017-398 lors de l'assemblée régulière du 5 décembre 2017 concernant le contrat d'adhésion du CLD de Brome-Missisquoi;

ATTENDU QUE le montant inscrit dans ladite résolution doit être modifié;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accepter le contrat d'adhésion du Centre Local de Développement (CLD) de Brome-Missisquoi au montant de 850.00\$ pour 2 ans pour la carte vélo Brome-Missisquoi (1 volet complet);

- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (budget 2018);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet;
- que cette résolution annule et remplace la résolution numéro 2017-398 adoptée le 5 décembre 2017.

2018-178
LOISIRS ET CULTURE
TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU
DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accueillir le tour CIBC Charles-Bruneau qui passera sur notre territoire le 6 juillet prochain et d'autoriser la circulation des vélos sur notre territoire;
- de mettre à la disposition des participants des installations sanitaires, d'accueil et/ou de sécurité si requis;
- de financer ces dépenses à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à ces effets.

2018-179
VARIA

Le maire mentionne que l'École Saint-Vincent-Ferrier s'est mérité le prix « Grand Défi Pierre Lavoie », pour la région administrative de la Montérégie, qui consiste à une fin de semaine complète d'activités et de surprises au Stade olympique et à la Ronde, et ce pour tous les enfants de l'école.

Le maire fera parvenir une lettre de félicitations et soulignera l'excellent travail de Madame Carole Jacques en tant qu'organisatrice à ce concours.

2018-180
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2018-181
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 28.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier